

Les Brèves du **SY.N.P.A.-F.O.**

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

19 avril 2006

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE NÉGOCIATION SUR LES RÉMUNÉRATIONS MINIMALES ANNUELLES (RMA) 3 avril 2006

Le 3 avril 2006, convoqué par la FFSA, le SYNPA-FO s'est rendu à la commission paritaire nationale sur les RMA accompagné de membres de la délégation permanente de la Conférence de la Défense de la Profession.

Cette commission paritaire nationale était prévue à l'origine le 8 mars 2006, mais sous un prétexte fallacieux, elle a été reportée au 14 mars après-midi. Il avait donc été décidé qu'une délégation se rendrait à la FFSA le 14 mars pour remettre les 850 signatures. Il avait été également, à cette occasion, demandé par écrit à toutes les fédérations de se joindre à la démarche afin que dans l'unité, il y ait une action pour faire avancer les revendications. Nous rappelons qu'aucune des fédérations n'a répondu ni ne s'est présentée.

Le 3 avril, la fédération Force Ouvrière était, pour sa part, représentée par le secrétaire Jean-Simon Bitter.

Après distribution des documents de la FFSA, quelques interventions de diverses organisations syndicales concernant le contenu à leurs yeux pas assez complet des documents fournis, sans grand intérêt.

Le SYNPA-FO a fait remarqué qu'était absent des données fournies le distinguo entre les inspecteurs managers et les inspecteurs producteurs.

Pour sa part, la délégation FO a rappelé les revendications des 850 signataires et qu'elle était présente sur ces bases, c'est à dire :

- De mettre un terme au contournement de l'application du SMIC sans condition tel que c'est dû à tout salarié,
- D'imposer de vrais fixes non amortissables : 1 600 € pour les EB, 1 800 € pour les EI,
- Que les négociations des commissions se fassent au niveau de la branche,
- De maintenir les réseaux commerciaux salariés,
- De faire payer les commissions dès le premier € de production,
- D'indemniser les frais professionnels sur la base des frais réels,
- Étant donné que l'existence d'un lien de subordination caractérise le contrat de travail, requalifier les mandats en CDI.

Après un commentaire lénifiant du Sieur Ferec (Directeur des relations sociales de la FFSA et DRH de Generali) sur les chiffres communiqués, ce dernier précise que globalement les effectifs de l'assurance ont progressé mais que la population des commerciaux accuse une baisse sensible avec néanmoins une augmentation du nombre d'EI et une baisse du nombre de PSB.

Il se lance ensuite sur un rappel concernant la spécificité de la rémunération des commerciaux : l'aléa et la perspective d'une rémunération élevée...

Les forts écarts de rémunération dans une même population justifieraient une RMA sensiblement inférieure à celle du personnel administratif.

À l'issue de ce discours, Ferec a annoncé que la FFSA avait décidé de porter les minima du Personnel Commercial, pour l'année 2006, à :

⇒ 14 800 € pour les PSB soit une augmentation de 36 %,

⇒ 16 300 € pour les EI soit une augmentation de 25 %.

Cette annonce a laissé les autres Organisations Syndicales pantoises.

Aucune d'entre elles ne s'attendaient à une telle proposition.

Mais ce saut spectaculaire prend sa source dans l'action qu'avait initié le SYNPA-FO et aux 850 signatures déposées le 14 mars.

Qu'en aurait-il été si l'ensemble des OS nous avait rejoints dans l'action ?

Après que la CFTC ait rappelé son attachement à la révision des Conventions Collectives, ce qui fut également repris par la CFDT et la CGT, elle a insisté sur la nécessité d'ouvrir des négociations sur la formation des commerciaux.

Ferec a indiqué qu'il n'y aurait pas de négociation sur la formation si la proposition des RMA ne recueillait pas la signature des O.S.

La délégation du SYNPA-FO a rappelé que les commerciaux étaient, dans l'assurance, les salariés les moins bien payés. Elle a pris acte de la proposition de la FFSA, ne la sous estimant pas mais insistant sur le fait qu'elle ne répondait pas aux revendications des salariés relayées par les 850 signatures présentées le 14 mars. Le représentant de la fédération Force Ouvrière a conclu en indiquant, que pour la délégation permanente de la défense de la profession, le combat continuait sur les revendications présentées et ce dans la recherche de l'unité afin d'amplifier le mouvement.

Pas vraiment de réactions des autres organisations syndicales, juste une réflexion d'un membre de la CGC soulignant la paupérisation des commerciaux, tout ce qui les intéresse c'est la mise en place d'une négociation sur la formation, et surtout la refonte des conventions collectives EB/EI.

SYNPA-FO@ifrance.com

Nota : la publicité ci-dessous est liée au programme utilisé